

Québec français



L'enseignement de l'anglais au primaire Un cheval de Troie

André Gaulin

Number 64, December 1986

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/45376ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Publications Québec français

ISSN

0316-2052 (print)

1923-5119 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Gaulin, A. (1986). L'enseignement de l'anglais au primaire : un cheval de Troie. *Québec français*, (64), 8–8.

L'ENSEIGNEMENT DE L'ANGLAIS AU PRIMAIRE

la presse LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE MONTREAL, MÉRREDI 1^{er} OCTOBRE 1986, 102^e ANNÉE, N^o 337, 76 PAGES, 9 CENTS

L'anglais pourrait être enseigné en 1ère année QUEBEC — M. Claude Ryan, ministre de l'Éducation, a annoncé hier que l'anglais langue seconde pourrait être enseigné dès la première année du cours primaire et ce, à compter de septembre 1987...

Un cheval de Troie

Il est tout simplement désolant de voir que l'on puisse penser sérieusement enseigner l'anglais en première année primaire. Le fait de définir d'ailleurs l'anglais comme une langue seconde est inacceptable. - C'est une deuxième langue à côté d'une troisième et d'une quatrième: on ne saura jamais trop de langues aujourd'hui. - Enseigner l'anglais au primaire, ce serait reconnaître non pas son utilité en Amérique du Nord, mais sa nécessité vitale: sans l'anglais point de communication sociale. Cela est aberrant, négation même du code linguistique français qui nous rend souverains, modernes et normaux sur le territoire québécois. Il est temps de faire le point sur l'enseignement des langues au Québec: on voudrait un français de qualité sans y

mettre les ressources indispensables, on voudrait aussi un enseignement efficace de l'anglais en multipliant les heures et les années de son enseignement. (Faut-il vraiment dix ou onze ans pour apprendre une langue?) Quant aux autres langues vivantes modernes, elles n'ont qu'une portion congrue dans l'École québécoise au point que c'est presque humiliant, au plan international, dans le dialogue des cultures, de voir la place que nous faisons à l'espagnol, à l'allemand, à l'italien, au portugais... Il faudrait supprimer tout à fait l'enseignement de l'anglais au primaire pour le reporter aux deux dernières années du secondaire. Cet enseignement ne devrait d'ailleurs pas être obligatoire puisque plusieurs des enfants apprennent cette langue utile ailleurs qu'à l'école.

On y gagnerait même pour la motivation des étudiants et pour l'apprentissage de plusieurs langues vivantes à inscrire l'enseignement de l'espagnol - cette grande langue occultée des Amériques - dans la deuxième partie du cours primaire. Quant au reste, allons-nous faire accepter une fois pour toutes que le Québec est un territoire de langue française et que sa situation géographique et politique exige que nous soyons d'une grande vigilance tant que, de l'extérieur, on n'aura pas reconnu le caractère souverain du français et de la culture québécoise en terre saintlaurentienne. Enseigner l'anglais au primaire, c'est infirmer la loi 101 et le droit américain à la différence. André GAULIN



Le français écrit intra-muros

La maîtrise du français écrit suscite régulièrement des interrogations et alimente, à l'occasion, des polémiques. On doit se réjouir que la question soit soulevée. Elle manifeste, à tout le moins, la préoccupation d'une société consciente d'une langue qui la définit et en même temps lui permet de communiquer efficacement. Cette attitude ne peut qu'aider à l'enrichissement de la communauté québécoise. Toutefois, il faudrait que l'on puisse dépasser le stade des statistiques comparées et des accusations simplistes désignant quelques ânes, responsables de cette « nouvelle » maladie de la peste. L'école et les enseignants de français en particulier jouent un rôle de premier plan dans l'apprentissage du français écrit. Or à l'école, malheureusement, bon nombre d'enseignants considèrent le français comme une matière distincte des autres disciplines qu'ils enseignent.

Comme le disait si justement l'ancien président du Conseil de la langue française, « si l'école et les enseignants n'attachent qu'une importance relative à l'enseignement du français, à son apprentissage et à sa qualité, il y a fort à parier que les enfants ne seront pas beaucoup portés à lui accorder une certaine valeur sociale ». Si c'est en forgeant qu'on devient forgeron, c'est en écrivant qu'on apprend à écrire. Malgré cette évidence, les enseignants de français n'ont pas les moyens de faire en sorte que les jeunes puissent écrire davantage. L'enseignant est un lecteur, un correcteur et un guide. Tout ce travail demande du temps, beaucoup de temps. La tâche des enseignants de français étant ce qu'elle est, il lui est impossible de préparer ses cours, d'enseigner, de corriger, de faire de l'évaluation sommative et formative de façon vraiment efficace. Il est impérieux que le

ministère de l'Éducation, s'il désire que l'enseignement du français écrit s'améliore, tienne compte de l'énormité de la tâche actuelle et la réduise, non en termes d'heures, mais dans le ratio maître/élèves. Bien sûr, l'ensemble de la société doit aussi vivre quotidiennement en français dans ses villes, dans ses médias et sa culture. Autrement, l'école française ressemblera plus à un ghetto folklorique qu'à une source vive d'émergence, d'épanouissement et de mieux-être collectif.

Raymond CAMPAGNA, Président de l'AQQF

(1) PLOURDE, Michel, La langue française au Québec, Québec, Conseil de la langue française, Conférences et allocutions de Michel Plourde, 1985, p. 159.